

Objet : Modification budgétaire N° 1 –
Exercice 2021 - Approbation

Voorwerp : Begrotingswijziging Nr. 1 –
Dienstjaar 2021 - Goedkeuring

RAPPORT AU CONSEIL

Bruxelles, le 08 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

1. Introduction

Nous avons l'honneur de vous présenter la modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2021.

Cette modification est nécessaire dans la mesure où le budget 2021 a été élaboré dans le courant du second semestre 2020 et que, depuis lors, de nouveaux éléments sont à prendre en considération dans les budgets.

Pour information, la colonne « Budget 2021 M » des tableaux ci-après tient compte du correctif budgétaire.

Cette modification se **présente en équilibre** et n'engendre donc aucune incidence financière **sur la dotation communale**.

2. Récapitulatif de la modification budgétaire 2021 n°1

2.1. Récapitulatif du budget d'exploitation (tenant compte du correctif budgétaire)

Recettes	Budget 2021 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Prestations	91.553.500	477.300	0	92.030.800
Transferts	212.361.188	8.789.800	7.600	221.143.388
Produits financiers	3.700	0	0	3.700
Prélèvements	11.681.285	337.100	339.000	11.679.385
Facturation interne	21.097.385	974.700	157.600	21.914.485
Total Recettes	336.697.057	10.578.900	504.200	346.771.757

Dépenses	Budget 2021 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Frais Personnel	147.241.300	726.900	243.700	147.724.500
Fr. Fonctionnement	33.820.200	1.067.000	50.100	34.837.100
Redistribution	116.950.900	7.767.500	15.000	124.703.400
Charges financières	5.972.700	55.000	0	6.027.700
Prélèvements	351.100	0	0	351.100
Facturation interne	21.097.385	819.000	1.900	21.914.485
Total Dépenses	325.433.585	10.435.400	310.700	335.558.285

Résultat reporté de l'année antérieure	1.658.028	0	0	1.658.028
--	-----------	---	---	-----------

Résultat d'exploitation	12.921.500	143.500	-193.500	12.871.500
Résultat d'investissement	-12.921.500	0	50.000	-12.871.500

Résultat Global	0	143.500	-143.500	0
------------------------	----------	----------------	-----------------	----------

2.2. Récapitulatif du budget d'investissement

Recettes	Budget 2021	Augmentation	Diminution	NV Budget
Interventions	28.384.700	0	0	28.384.700
Aliénations	16.818.200	0	0	16.818.200
Financements	18.706.000	0	5.000	18.701.000
Prélèvements	25.218.100	300.000	0	25.518.100
Facturation interne	62.593.300	470.000	340.000	62.723.300
Total Recettes	151.720.300	770.000	345.000	152.145.300

Dépenses	Budget 2021	Augmentation	Diminution	NV Budget
Contributions	1.619.900	0	0	1.619.900
Investissements	49.854.600	595.000	300.000	50.149.600
Dette	13.418.800	0	50.000	13.368.800
Prélèvements	37.155.200	0	0	37.155.200
Facturation interne	62.593.300	300.000	170.000	62.723.300
Total Dépenses	164.641.800	895.000	520.000	165.016.800

Résultat d'investissement	-12.921.500	-125.000	175.000	-12.871.500
----------------------------------	--------------------	-----------------	----------------	--------------------

A reporter dans le résultat d'exploitation	12.921.500	0	-50.000	12.871.500
--	------------	---	---------	------------

Résultat Global	0	-125.000	125.000	0
------------------------	----------	-----------------	----------------	----------

3. Analyse par département de la MB 2021 n°1 – volet exploitation

3.1. DEPARTEMENT DE L'ACTION SOCIALE

Recettes	Budget 2021 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Prestations	917.900	437.400	0	1.355.300
Transferts	97.525.000	3.359.600	7.600	100.877.000
Facturation interne	1.150.800	974.700	0	2.125.500
Total Recettes	99.593.700	4.771.700	7.600	104.357.800

Dépenses	Budget 2021 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Frais Personnel	23.800.800	676.400	7.600	24.469.600
Fr. Fonctionnement	2.450.500	675.500	0	3.126.000
Redistribution	106.076.700	3.356.700	0	109.433.400
Charges financières	46.100	0	0	46.100
Facturation interne	1.593.100	0	0	1.593.100
Total Dépenses	133.967.200	4.708.600	7.600	138.668.200

Résultat d'exploitation	-34.373.500	63.100	0	-34.310.400
Amortissements	-107.100	0	0	-107.100

Résultat Global	-34.480.600	63.100	0	-34.417.500
------------------------	--------------------	---------------	----------	--------------------

Les modifications budgétaires proposées au sein du Département de l'Action Sociale influencent positivement le résultat de 63.100 €.

Voici les résultats modifiés par service de ce département :

Structures	Budget 2021 M	Modification	Nv Budget
Direction DAS	-1.248.900	-94.600	-1.343.500
Services Généraux DAS	-696.800	0	-696.800
Back-Office	-3.323.000	0	-3.323.000
Front-Office	-22.800.800	214.300	-22.586.500
Reforme PIIS - Majoration 10%	-182.500	0	-182.500
Service d'accompagnement social	-408.800	0	-408.800
Service social logement	-1.506.000	0	-1.506.000
Cellule médiation de dettes	-1.403.600	0	-1.403.600
Cellule Roms	-500	0	-500
Service Jeunesse	-1.576.600	0	-1.576.600
Fonds Social de l'eau	-6.400	0	-6.400
Ordonnance Gaz électricité	-134.800	0	-134.800
Mado	-41.300	0	-41.300
Cellule étudiants	-1.052.200	0	-1.052.200
Pauvreté infantile	0	0	0
Renobru	-98.400	-56.600	-155.000
Résultat Global	-34.480.600	63.100	-34.417.500

Les éléments introduits dans la présente modification budgétaire sont les suivants :

- l'augmentation des aides RI récupérables à 70% auprès du SPP'is d'un montant de 2.901.000 € soit un impact net négatif de 870.300 € ;
- l'intervention majorée de 15 % du SPP'is dans le cadre des dossiers RI estimée sur les 9 premiers mois de l'année 2021 à 750.000 € ;
Par ailleurs, il est à noter qu'un prélèvement est réalisé suite au montant trop perçu en 2020 (68.800 €) pour lequel il y a lieu de prévoir une restitution envers le SPP'is. Ceci est donc sans impact sur le résultat du CPAS ;
- des dépenses de personnel supplémentaire dans le cadre de l'utilisation du solde 2020 des subsides Covid. Ces dépenses feront l'objet d'une refacturation interne vers la sous-fonction Covid et engendre un impact net positif de 138.000 € ;
- la révision à la hausse du subside Fonds Energie (volet aides) d'un montant de l'ordre de 418.900 € partiellement compensée par une augmentation de l'octroi d'aides en matière d'énergie (+316.900 €) ce qui engendre un impact net positif de 102.000 € ;
- la révision à la baisse du subside Fonds Energie (volet personnel) d'un montant de l'ordre de 7.600 € totalement compensée par une économie au niveau des frais de personnel de la Cellule Médiation de Dettes ;
- l'obtention d'un subside Fédéral afin de lutter contre l'isolement dans le cadre de la crise Covid pour un montant de l'ordre de 70.000 € : ces projets feront l'objet d'un partenariat avec les Maisons de quartier (47.500 €) et l'Asbl Buurtpensioen (22.500 €) ;
- l'obtention d'un subside de 90.000 € auprès de la COCOM dans le cadre du développement des Contrats Locaux Social Santé (CLSS) permettant de financer l'engagement de personnel supplémentaire. Ce projet a pour but, dans un premier temps, d'élaborer un diagnostic qualitatif communautaire au sein des quartiers identifiés et, dans un second temps, de proposer un plan d'actions ;
- l'obtention d'un subside Fédéral Covid visant à promouvoir le bien-être psychologique des usagers. Dans ce cadre, il est prévu d'engager du personnel supplémentaire (psychologues et formateurs) au sein du DAS pour un coût total de 100.000 € . Ces dépenses feront l'objet d'une refacturation interne vers la sous-fonction Covid ;
- la prolongation du subside Fédéral Covid permettant de financer du personnel supplémentaire au sein du DAS (387.300 €). Ce coût supplémentaire en personnel fera l'objet d'une refacturation interne vers la sous-fonction Covid ;
- les honoraires supplémentaires à prévoir pour un montant de 22.300 € dans le cadre du marché de service portant sur l'audit et la réalisation de dossiers de demande de permis d'urbanisme en vue de la régularisation d'un parc de 47 immeubles ;
- la prolongation du détachement d'un agent de Renobru au CPAS (+34.300 €) ;
En outre, il est à noter que des adaptations de budget au niveau des différents centres de frais de Renobru ont été réalisées dans le cadre du dossier des mises en conformité des normes RF et des prolongations de contrats envers les propriétaires mais celles-ci n'impactent en rien le résultat global du CPAS.

3.2. DEPARTEMENT DE LA FORMATION

Recettes	Budget 2021 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Prestations	100	0	0	100
Transferts	759.400	0	0	759.400
Facturation interne	0	0	0	0
Total Recettes	759.500	0	0	759.500

Dépenses	Budget 2021 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Frais Personnel	2.163.600	0	0	2.163.600
Fr. Fonctionnement	116.500	0	100	116.400
Redistribution	0	100	0	100
Charges financières	600	0	0	600
Facturation interne	58.100	0	0	58.100
Total Dépenses	2.338.800	100	100	2.338.800

Résultat d'exploitation	-1.579.300	-100	100	-1.579.300
Amortissements	-7.500	0	0	-7.500

Résultat Global	-1.586.800	-100	100	-1.586.800
------------------------	-------------------	-------------	------------	-------------------

Les modifications budgétaires proposées au sein du département de la Formation sont présentées en équilibre et donc sans incidence sur le résultat global du CPAS. Ces modifications ont été réalisées afin de tenir compte d'une restitution de subside suite à un trop perçu concernant la subvention APP (Ateliers de Pédagogie Personnalisée) de 2017 (+ 100 €). Cette restitution de subside est financée par des économies de frais de fonctionnement (- 100 €).

3.3. DEPARTEMENT DES TRAVAUX

Recettes	Budget 2021 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Prestations	28.096.100	30.300	0	28.126.400
Transferts	89.200	0	0	89.200
Produits financiers	0	0	0	0
Facturation interne	4.798.900	0	0	4.798.900
Total Recettes	32.984.200	30.300	0	33.014.500

Dépenses	Budget 2021 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Frais Personnel	10.516.500	0	243.700	10.272.800
Fr. Fonctionnement	9.836.700	24.000	50.000	9.810.700
Redistribution	0	300.000	0	300.000
Charges financières	4.294.000	50.000	0	4.344.000
Facturation interne	1.521.700	0	0	1.521.700
Total Dépenses	26.168.900	374.000	293.700	26.249.200

Résultat d'exploitation	6.815.300	-343.700	293.700	6.765.300
Amortissements	-9.084.100	0	50.000	-9.034.100

Résultat Global	-2.268.800	-343.700	343.700	-2.268.800
------------------------	-------------------	-----------------	----------------	-------------------

Les modifications budgétaires proposées au sein du Département des Travaux sont présentées en équilibre et sont donc sans incidence sur le résultat global du CPAS.

Voici les résultats du budget 2021 modifié des différents secteurs de ce département :

Structures	Budget 2021M	Modification	Nv Budget
Service des Travaux	-1.603.600	200.000	-1.403.600
Secteur Bâti et non-Bâti	1.466.800	-243.700	1.223.100
Gestion Technique et Energétique	-1.512.400	43.700	-1.468.700
Régie d'insertion/Régie Repro	-619.600	0	-619.600
Résultat Global	-2.268.800	0	-2.268.800

Voici les résultats du budget 2021 modifié par service :

Département des Travaux	Budget 2021M	Modification	NV Budget
Service des Travaux	-1.603.600	200.000	-1.403.600
Patrimoine bâti - Frais de structure	-2.640.100	0	-2.640.100
Patrimoine Privé	4.573.800	22.400	4.596.200
Plan 850 Logements	-283.400	-250.000	-533.400
Plan 1000 Logements	-1.317.500	7.900	-1.309.600
Parc Bruyn	-85.300	0	-85.300
Projet Byrrh	-175.600	0	-175.600
Renouvellement Location Renobru	0	0	0
Logements de transit	-222.600	0	-222.600
Logements pour personnes âgées	533.000	-24.000	509.000
Patrimoine non-bâti	1.084.500	0	1.084.500
Gestion Technique et Energétique (GTE)	-1.512.400	43.700	-1.468.700
Régie d'insertion	-619.600	0	-619.600
Régie - Reprographie	0	0	0
Résultat Global	-2.268.800	0	-2.268.800

Les éléments introduits dans la présente modification budgétaire sont les suivants :

- la convention d'occupation temporaire du site Pacheco en application dès le mois de juin 2021 et qui engendre une intervention financière maximale pour le CPAS de 300.000 €. Cette dépense supplémentaire est en partie compensée par des économies de fonctionnement estimées à 50.000 € (chauffage et électricité) ;
- l'augmentation des frais de fonctionnement de la résidence Hicquet (+ 24.000 €) ;
- l'augmentation des récupérations de précompte immobilier auprès des commerces pour les exercices antérieurs au niveau des 1000 logements (+ 7.900 €) et du patrimoine privé (+ 22.400 €) ;
- des économies en matière de frais de personnel au niveau du service des Travaux (- 200.000 €) et du GTE (- 43.700 €) suite à des engagements différés ;
- des adaptations budgétaires en matière de charges financières de 50.000 € au sein du patrimoine privé compensées par une diminution des amortissements d'emprunt à due concurrence.

3.4. DEPARTEMENTS GENERAUX

Recettes	Budget 2021 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Prestations	25.217.900	9.600	0	25.227.500
Transferts	84.747.688	5.430.200	0	90.177.888
Produits financiers	3.700	0	0	3.700
Prélèvements	11.681.285	337.100	339.000	11.679.385
Facturation interne	8.045.685	0	157.600	7.888.085
Total Recettes	129.696.257	5.776.900	496.600	134.976.557

Dépenses	Budget 2021 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Frais Personnel	43.162.800	58.100	0	43.220.900
Fr. Fonctionnement	6.558.000	367.500	0	6.925.500
Redistribution	7.458.800	4.110.700	15.000	11.554.500
Charges financières	64.300	5.000	0	69.300
Prélèvements	351.100	0	0	351.100
Facturation interne	13.607.385	819.000	1.900	14.424.485
Total Dépenses	71.202.385	5.360.300	16.900	76.545.785

Résultat Reporté	1.658.028	0	0	1.658.028
-------------------------	------------------	----------	----------	------------------

Résultat d'exploitation	60.151.900	416.600	-479.700	60.088.800
Amortissements	-641.200	0	0	-641.200

Résultat Global	59.510.700	416.600	-479.700	59.447.600
------------------------	-------------------	----------------	-----------------	-------------------

Les modifications budgétaires proposées au sein des Départements Généraux influencent négativement le résultat de 63.100 €.

Ceci s'explique par les deux éléments suivants :

- des régularisations à faire suite au contrôle ONSS des années 2017 - 2018 - 2019 pour un montant de 58.100 € ;
- la révision à la hausse du budget des intérêts de retard pour 5.000 €.

Cette modification budgétaire tient également compte des éléments suivants qui sont neutres en termes de résultats :

- la refacturation d'un leasing automobile non prévu au budget initial ;
- un changement dans l'affectation des dépenses relatives au subsidé épanouissement socio-culturel ;
- les adaptations budgétaires opérées au sein de la sous-fonction Covid à savoir :
 - l'exonération des loyers dans le cadre de la crise Covid (250.000 €). Ces dépenses seront financées via la provision Covid ;
 - l'octroi d'un subsidé Fédéral – Covid pour les jeunes (Deal 18-25 ans) pour un montant de l'ordre de 1.183.200 €. Ce subsidé financera des aides en nature ;
 - la prolongation de janvier à septembre 2021 de la mesure « Prime 50 € » financée par le Fédéral et qui engendre une augmentation du budget des aides en espèces à due concurrence (3.240.000 €) ;
 - la prolongation en 2021 de la mesure « aides alimentaires » financée par le Fédéral pour un montant de l'ordre de 232.400 € ;
 - la prolongation en 2021 du subsidé Fédéral permettant de financer du personnel supplémentaire dans le cadre de la crise sanitaire (387.300 €) ;

- l'obtention d'un subside Fédéral Covid (387.300 €) visant à promouvoir le bien-être psychologique des usagers. Dans ce cadre, il est prévu d'engager du personnel supplémentaire (psychologues et formateurs – 100.000 €) et de prévoir des dépenses de fonctionnement supplémentaires de l'ordre de 87.300 € (organisations et animations d'ateliers, campagne vidéo,...) ainsi qu'un budget dans le cadre de conventions de partenariat avec des acteurs de promotion de la santé mentale de l'ordre de 200.000 € ;
- le prélèvement dans le fonds Covid d'un montant de 200 € pour financer le solde non subsidié des aides alimentaires ;
- la restitution envers le SPP'is du solde non utilisé du subside 2020 relatif à la mesure « Prime 50 € » pour 9.900 € ;
- les adaptations nécessaires des budgets d'aide (-755.000 €), de fonctionnement (+5.600 €), de refacturation de personnel (+331.700 €) et de prélèvements (- 417.700 €) en fonction des soldes non-utilisés en 2020 des subsides Covid et fonction des nouvelles répartitions de ceux-ci en 2021.

En outre, il est à noter que des adaptations de budget ont été réalisées sur la fonction prélèvements (0600) en fonction des suivis budgétaires des différents départements mais ces adaptations sont mises à équilibre à la fonction « prélèvements » via le mécanisme de la facturation interne. Les impacts des prélèvements se retrouvent donc au sein des services concernés.

4. Analyse par département de la MB 2021 N°1 – volet investissement

Recettes	Budget 2021	Augmentation	Diminution	NV Budget
Interventions	28.384.700	0	0	28.384.700
Aliénations	16.818.200	0	0	16.818.200
Financements	18.706.000	0	5.000	18.701.000
Prélèvements	25.218.100	300.000	0	25.518.100
Facturation interne	62.593.300	470.000	340.000	62.723.300
Total Recettes	151.720.300	770.000	345.000	152.145.300

Dépenses	Budget 2021	Augmentation	Diminution	NV Budget
Contributions	1.619.900	0	0	1.619.900
Investissements	49.854.600	595.000	300.000	50.149.600
Dette	13.418.800	0	50.000	13.368.800
Prélèvements	37.155.200	0	0	37.155.200
Facturation interne	62.593.300	300.000	170.000	62.723.300
Total Dépenses	164.641.800	895.000	520.000	165.016.800

Résultat d'investissement	-12.921.500	-125.000	175.000	-12.871.500
----------------------------------	--------------------	-----------------	----------------	--------------------

A reporter dans le résultat d'exploitation	12.921.500	0	-50.000	12.871.500
--	------------	---	---------	------------

Résultat Global	0	-125.000	125.000	0
------------------------	----------	-----------------	----------------	----------

4.1. DEPARTEMENT DE L'EMPLOI ET ECONOMIE SOCIALE

Recettes	Budget 2021	Augmentation	Diminution	NV Budget
Interventions	0	0	0	0
Financements	3.144.600	0	0	3.144.600
Facturation interne	262.900	300.000	0	562.900
Total Recettes	3.407.500	300.000	0	3.707.500

Dépenses	Budget 2021	Augmentation	Diminution	NV Budget
Contributions	100.000	0	0	100.000
Investissements	3.307.500	300.000	0	3.607.500
Dette	527.100	0	0	527.100
Total Dépenses	3.934.600	300.000	0	4.234.600

L'augmentation de 300.000 € observée à la rubrique "Investissements" s'explique par le transfert du crédit nécessaire à l'achat d'un logiciel destiné au Service du Linge.

Le financement se fera d'une part, à concurrence de 12.000 € sur le fonds de réserve d'investissement et, d'autre part, à concurrence de 288.000 € sur le fonds de réserve spécifique du Linge.

4.2. DEPARTEMENT DES TRAVAUX

Recettes	Budget 2021	Augmentation	Diminution	NV Budget
Interventions	25.384.700	0	0	25.384.700
Aliénations	16.818.200	0	0	16.818.200
Financements	9.437.300	0	0	9.437.300
Facturation interne	16.582.400	0	0	16.582.400
Total Recettes	68.222.600	0	0	68.222.600

Dépenses	Budget 2021	Augmentation	Diminution	NV Budget
Contributions	1.519.900	0	0	1.519.900
Investissements	29.572.600	0	0	29.572.600
Dette	9.084.100	0	50.000	9.034.100
Facturation interne	37.127.600	0	0	37.127.600
Total Dépenses	77.304.200	0	50.000	77.254.200

La diminution de 50.000 € observée au niveau de l'article budgétaire "amortissement en capital des emprunts" de la rubrique "Dette" s'explique par l'adaptation nécessaire des crédits budgétaires suite au suivi budgétaire.

4.3. DEPARTEMENTS GENERAUX

Recettes	Budget 2021	Augmentation	Diminution	NV Budget
Interventions	1.833.300	0	0	1.833.300
Financements	2.062.500	0	5.000	2.057.500
Prélèvements	25.218.100	300.000	0	25.518.100
Facturation interne	41.349.000	170.000	340.000	41.179.000
Total Recettes	70.462.900	470.000	345.000	70.587.900

Dépenses	Budget 2021	Augmentation	Diminution	NV Budget
Investissements	7.871.800	295.000	300.000	7.866.800
Dette	641.200	0	0	641.200
Prélèvements	37.155.200	0	0	37.155.200
Facturation interne	25.438.100	300.000	170.000	25.568.100
Total Dépenses	71.106.300	595.000	470.000	71.231.300

Au niveau de la rubrique "Investissements", la diminution de 300.000 € s'explique par le transfert du crédit nécessaire destiné au Service du Linge au niveau de celui-ci tandis que l'augmentation de 295.000 € s'explique par l'achat de hardware informatique corporate (hospitality TV , PC portables et accessoires, gsm ...), ce qui génère une diminution de 5.000 € au niveau des emprunts à contracter de la rubrique « Financements ».

Au niveau des recettes de prélèvement, l'augmentation de 300.000 € s'explique par l'intervention du fonds de réserve d'investissement ainsi que par l'intervention du fonds de réserve spécifique du Linge dans le financement du logiciel destiné au Service du Linge et l'équilibre est assuré par les dépenses de facturation interne.

La diminution de 340.000 € et l'augmentation de 170.000 € observées au niveau des recettes de facturation interne ainsi que la diminution de 170.000 € observée au niveau des dépenses de facturation interne découlent de la modification du mode de financement de la création d'un accueil au rez-de-chaussée rue Haute 296.

Composante	Augmentation	Diminution
Fact interne prélèvement sur fds d'inv spécifique (fonct Covid)		170.000 €
Fact interne prélèvement sur fds de réserve d'inv (fonct AG)	170.000 €	
Frais d'investissement facturés (fonct AG)		170.000 €
Recettes de facturation interne	170.000 €	340.000 €
Composante	Augmentation	Diminution
Frais d'investissement facturés (fonct Covid)		170.000 €
Dépenses de facturation interne	0 €	170.000 €

5. Propositions

- Vu l'arrêté du 19 février 1998 du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale fixant les plans comptables applicables à la comptabilité des centres publics d'action sociale de la région bilingue de Bruxelles-Capitale ;
- Vu l'article 14 § 1 et 3 de l'Arrêté du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune du 26 octobre 1995 portant règlement général de la comptabilité des centres publics d'action sociale de la Région de Bruxelles - Capitale ;
- Considérant la nécessité d'adapter les crédits budgétaires ;
- Considérant que la présente modification budgétaire est présentée en équilibre et n'engendre aucune incidence financière sur la dotation communale ;

Veuille le Conseil de l'Action Sociale :

- a) Arrêter la présente modification budgétaire portant modification aux budgets d'exploitation et d'investissement de l'exercice 2021 du C.P.A.S de Bruxelles ;
- b) Autoriser l'envoi de la présente modification budgétaire aux autorités de tutelle aux fins d'approbation ;

Le Directeur f.f.,

François **COLLART**

Le Directeur,



Diamantis **ANTONIOU**

La Directrice générale,



Nathalie **ANDRÉ**

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	1
2. RECAPITULATIF DE LA MODIFICATION BUDGETAIRE 2021 N°1	2
2.1. Récapitulatif du budget d'exploitation (tenant compte du correctif budgétaire)	2
2.2. Récapitulatif du budget d'investissement	2
3. ANALYSE PAR DEPARTEMENT DE LA MB 2021 N°1 – VOLET EXPLOITATION.....	3
3.1. DEPARTEMENT DE L'ACTION SOCIALE.....	3
3.2. DEPARTEMENT DE LA FORMATION	5
3.3. DEPARTEMENT DES TRAVAUX.....	6
3.4. DEPARTEMENTS GENERAUX.....	8
4. ANALYSE PAR DEPARTEMENT DE LA MB 2021 N°1 – VOLET INVESTISSEMENT.....	10
4.1. DEPARTEMENT DE L'EMPLOI ET ECONOMIE SOCIALE	10
4.2. DEPARTEMENT DES TRAVAUX.....	11
4.3. DEPARTEMENTS GENERAUX.....	11
5. PROPOSITIONS	13